



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2876
15 septembre 2023
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



Séisme au Maroc Solidarité des peuples et hypocrisie des États

Tafeghaghte, village de la province de Chichaoua, totalement détruit et comptant 90 morts sur une population totale de 700 personnes.

MOSAB ELSHAMBY AP

**Rentrée
scolaire**

**La dégradation
continue**

Pages 6 et 7

Hausse des prix

**Les profiteurs
ne sont pas
les sauveurs**

Page 3

**Chili,
septembre 1973**

**Les leçons
d'un massacre**

Page 10

Leur société

- Inflation 3
- Travailleurs sans papiers : régularisation sans condition ! 3
- Préparatifs de guerre 4
- Armement nucléaire : dissuasion, propagande et barbarie 4
- Afrique : dehors les troupes françaises ! 4
- Lettre de Macron 5
- Barbouze : au service (secret) de LVMH 5
- Restos du Cœur : les pièces jaunes de Bernard Arnault 5
- Rentrée scolaire : la dégradation continue 6
- Collège et écoles de Bagnolet 6
- Abaya : une mesure dictée par l'extrême droite 6
- Collège Bécanne - Toulouse 6
- Harcèlement scolaire : Attal brasse du vent 7
- Collège Aristide-Briand Nantes : classes surchargées 7
- Inflation masquée : vol en rayon 7
- Rénovation des zones commerciales : mensonges en béton 7
- Climat : c'est le système qu'il faut changer 16
- Assurance maladie : intoxic gouvernementale 11
- L'Île-Saint-Denis : un relogement correct pour tous ! 11
- Argenteuil : les sans-abri priés d'aller voir ailleurs 11
- Lorient : une expulsion qui passe mal 11

Dans le monde

- Maroc : les pauvres paient le prix fort 8
- Une goutte d'aide après bien des pillages 8
- Argentine : le capital veut son butin 8
- G20 : les BRICS et l'impérialisme 9
- République démocratique du Congo : cobalt de sang 9
- Grande-Bretagne : écoles en danger 16

Il y a 50 ans

- Chili : le coup d'État de Pinochet et ses leçons 10

Dans les entreprises

- Medef : l'appétit sans limite du patronat 12
- Crèches : alertez les bébés ! 12
- Trotinettes et licenciements 12
- RATP 13
- Papeterie de Condat Dordogne 13
- Santé : la prévention se noie dans l'alcool 13
- Nos lecteurs écrivent : Ehpad 13
- CNAV 14
- Sécurité sociale - Rennes 14
- Naf Naf 14
- Militant convoqué : patrons et juges contre les travailleurs 14
- Renault Sovab - Batilly 15
- Ferroviaire 15

Agenda

- À la fête de L'Humanité 3
- Les fêtes régionales de Lutte ouvrière 3
- Meeting du 7 octobre à Paris 16

Maroc : une catastrophe naturelle aggravée par l'incurie et la misère

En dix secondes, le tremblement de terre qui a secoué le Haut Atlas a plongé des dizaines de milliers de Marocains dans le drame et changé leur vie à jamais. Avec plus de 2 100 morts, des milliers de maisons écroulées et des dizaines de villages entièrement détruits, beaucoup ont tout perdu et se retrouvent littéralement sans rien.

La plupart des victimes comptent parmi les pauvres, parce que ce ne sont pas les palais de la monarchie ni les paradis pour touristes qui se sont effondrés. Ce sont les maisons et les villages construits en pisé, parfois accrochés à flanc de montagne. Et eux n'avaient aucune chance de résister au séisme !

Même à Marrakech, ce ne sont pas les quartiers riches qui ont connu les destructions importantes. Les riads de Strauss-Kahn ou de Bernard-Henri Lévy n'ont pas été touchés, ce sont les immeubles les plus vétustes de la Médina qui se sont écroulés.

Et comme toujours, les plus pauvres, surtout dans les régions les plus reculées, se sont retrouvés abandonnés avec leurs morts et leurs parents ensevelis. Deux jours durant, ils étaient bien souvent seuls à déblayer les gravats à mains nues pour retrouver des survivants. Encore aujourd'hui, beaucoup restent dans une détresse absolue, à dormir à même le sol avec une couverture pour seule protection, sans eau, sans nourriture et sans interlocuteur officiel.

Et le destin, invoqué par certains, a bon dos ! Le risque sismique et la fragilité des maisons étaient connus. Le tremblement de terre d'Al Hoceïma en 2004 avait déjà fait 600 morts dans la région du Rif. Il y a 60 ans, celui d'Agadir en avait fait 12 000...

Mais le roi, qui possède un splendide hôtel particulier de 1 600 mètres carrés sur le Champ-de-Mars, au pied de la tour Eiffel, est sans doute plus intéressé par l'évolution de l'immobilier parisien que par un plan de prévention et de sécurisation des villages, des maisons et des infrastructures...

Exactement comme lors du séisme qui a frappé la Turquie, en février 2023, causant plus de 50 000 morts et celui de janvier 2010 en Haïti - 250 000 morts -, la population est non seulement victime d'une catastrophe naturelle, mais aussi et surtout de la misère et du sous-développement.

Aujourd'hui, tous les chefs de gouvernement font assaut de bons sentiments pour venir en aide aux Marocains : la France, les États-Unis, le

Qatar, le Royaume-Uni, l'Espagne, Israël... Cet œcuménisme humanitaire est d'une hypocrisie sans nom ! L'Algérie a de son côté proposé son aide au « peuple frère marocain » alors qu'hier le président algérien et Mohamed VI s'invectivaient et brandissaient un nationalisme agressif visant à creuser un sentiment de haine entre Algériens et Marocains. Mais pas plus aujourd'hui qu'hier Tebboune ne s'intéresse au sort des paysans marocains !

Mais la pire hypocrisie est du côté de Macron. Il ne veut pas rater l'occasion de se montrer généreux, mais il refuse toujours d'accorder plus de visas pour les Marocains qui veulent venir ici ! La France fait partie des grandes puissances qui maintiennent les travailleurs marocains dans la misère.

Même s'il y a de la friture sur la ligne entre Macron et le roi du Maroc parce que ce dernier a ordonné le piratage du téléphone de son homologue, la France est, depuis l'indépendance, un soutien de la monarchie. Et le grand patronat français s'accommode parfaitement de la dictature et de la répression politique et syndicale féroce que fait régner Mohamed VI pour exploiter les travailleurs au maximum.

Alors, il faut prendre tout le tapage fait autour de l'aide internationale pour ce qu'il est : du cinéma !

L'exemple d'Haïti ou de la Turquie montre d'ailleurs qu'il y a un fossé entre les promesses d'aide et ce qui parvient réellement sur le terrain. La seule aide qui n'échappera pas aux victimes et qui répondra réellement à leurs besoins viendra de la solidarité entre travailleurs.

Celle-ci s'est mise spontanément en place, au Maroc, au travers des réseaux familiaux ou associatifs, où elle a souvent devancé la présence gouvernementale. Elle s'organise aussi, ici, à l'initiative des travailleurs d'origine marocaine, et c'est tant mieux, parce qu'elle donnera du courage aux sinistrés pour surmonter cette catastrophe et reconstruire.

Mais pour reconstruire sur du solide, il faudra bâtir une société dans laquelle les exploités puissent jouir des richesses qu'ils créent. Dans ce but, il faudra s'unir pour renverser tous les régimes au service exclusif de la grande bourgeoisie, les monarchies répressives comme les soi-disant démocraties occidentales !

Nathalie Arthaud



REUTERS ABDELHAK BALHAKI

Amizmiz, le 9 septembre 2023.



Travailleurs sans papiers : régularisation sans condition !

Une trentaine de parlementaires de nuances diverses, macronistes, centristes, écologistes, PS et PCF, ont signé mardi 12 septembre une tribune pour la régularisation de certains travailleurs sans papiers.

Des centaines de milliers de sans-papiers sont employés dans le bâtiment, la restauration, le soin à la personne, des secteurs qui ne pourraient pas fonctionner sans eux. Le texte décrit leurs difficultés, les bas salaires, l'obligation d'être invisible, la crainte de la police, etc. Il souligne également que de nombreux autres, présents sur le territoire, ne demanderaient qu'à être embauchés et dénonce l'interdiction de travailler imposée aux demandeurs d'asile. De plus, les lois actuelles et le manque de personnel dans les administrations fabriquent des sans-papiers en ne renouvelant pas les permis de travailleurs qui sont là depuis des années.

Évidemment, tous les travailleurs sans papiers devraient être régularisés, immédiatement et sans condition. C'est une nécessité pour eux et pour toute

la classe ouvrière, pour la défense de son unité et de sa dignité. Heureusement, les sans-papiers n'ont pas attendu la bienveillance de trente parlementaires pour exiger leurs droits. Pourtant il n'est même pas certain que cette tribune les aide dans ce combat tant elle est pleine de calculs politiques.

D'abord le texte limite la régularisation aux secteurs dits en tension, c'est-à-dire à ceux où les salaires sont bas, les conditions de travail dures et la précarité généralisée. Le projet se borne à proposer de purger le marché du travail de situations tellement absurdes qu'elles en deviennent contre-productives pour les exploités eux-mêmes. C'est tellement vrai que Véran, le porte-parole du gouvernement, l'a aussitôt approuvé.

Ensuite, il s'agit d'une ouverture du PS, du PCF et d'EELV à l'usage de Macron. Ce dernier, à la recherche

d'une majorité, ne dédaignerait pas le soutien des députés et sénateurs de gauche. Or le gouvernement doit proposer prochainement une loi sur l'immigration supposée contenir un volet régularisation. La tribune offre par avance une caution à ce volet sans se prononcer sur l'autre, qui comprend un attirail de mesures policières et xénophobes rédigé pour complaire à l'extrême droite.

Enfin, le texte, que la France Insoumise a refusé de signer car selon elle trop limité, permet d'enfoncer un coin entre ce parti et ses alliés-concurrents de gauche. À cette occasion le trio PS-EELV-PCF apparaît comme raisonnable et capable d'obtenir des avancées alors que LFI passe pour maximaliste et inutile.

Au-delà de ces minables tribulations politiques, il reste que les millions de travailleurs qui émigrent à la recherche d'une vie meilleure doivent être accueillis comme des frères par ceux qui sont déjà là et avoir les mêmes droits, dans tous les domaines.

Paul Galois

Inflation : les voleurs à la rescousse de leurs victimes ?

Une des causes principales de l'inflation est l'accroissement considérable des marges des grands groupes. Pourtant, on voit leurs dirigeants parader dans les médias pour jouer aux sauveurs des consommateurs.

« C'est notre rôle d'accompagner les Français et on a renforcé les actions anti-inflation » affirmait très récemment le PDG de Système U. Comme si la poignée de groupes qui domine la grande distribution en France n'avait pas profité de l'inflation en augmentant très fortement les prix des marques distributeur, justement celles sur lesquels les consommateurs se sont rabattus parce qu'elles étaient relativement moins chères.

Le même jour, Patrick Pouyanné, PDG de Total, jouait au protecteur des automobilistes en annonçant que son groupe maintiendrait des prix de vente des carburants inférieurs à 2 euros au-delà du 31 décembre. Comme si Total ne faisait pas des marges farineuses sur la vente des carburants.

En réalité, dans la

plupart des secteurs de l'économie quelques grands groupes se partagent le marché et peuvent s'entendre pour mener une politique commune de prix élevés qui leur apporte des bénéfices exceptionnels. La fameuse « concurrence libre et non faussée » n'existe pas dans ces secteurs dominés par ce type d'entente. Ce qu'on appelle « prix de marché », ce sont des prix de monopole imposés par ces trusts à toute la société.

Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a applaudi à la dernière annonce de Pouyanné. Cela montre que le gouvernement est totalement complice des trusts. Seul les travailleurs, à commencer par ceux qui sont exploités par ces grands groupes, pourraient faire vraiment la lumière sur leur parasitisme.

Pierre Royan



Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Montbéliard

Samedi 16 septembre à partir de 16h
La Roselière
place du Champ-de-foire

Lyon

Samedi 23 septembre à partir de 17h
Dimanche 24 de 11h 30 à 19h
Espace Mosaïque à Saint-Priest

Avec Nathalie Arthaud

Bourges

Samedi 30 septembre de 14h à minuit
Restaurant Les Rives d'Auron (près de la Médiathèque)

Lille

Samedi 30 septembre de 15h à minuit
Cousinerie, rue Carpeaux à Villeneuve-d'Ascq

Avec Nathalie Arthaud

Toulouse

Samedi 30 septembre de 18h à minuit - Dimanche 1^{er} octobre de 11h à 18h
Salle des fêtes de Ramonville-Saint-Agne

Avec Jean-Pierre Mercier



À la Fête de L'Humanité

Lutte ouvrière aura un stand à la Fête de L'Humanité, qui se déroulera les 15, 16 et 17 septembre, sur la Base 217 du Plessis-Pâté, près de Brétigny-sur-Orge dans l'Essonne. Notre stand sera situé place Agnès-Varda, côté rue Frida-Kahlo.

• **Débats:** « Devant les menaces de guerre généralisée, face à la propagande guerrière du gouvernement et face aux illusions pacifistes, quelle politique pour les travailleurs ? ». Vendredi à 19 h 30, samedi à 16 h 30 et à 19 h (celui-ci avec la participation de Nathalie

Arthaud), dimanche à 12 h et à 14 h 30.

• **Expositions:** le capitalisme et la guerre ; Trotsky et le trotskysme.

• **Librairie:** publications de LO, ouvrages sur le mouvement ouvrier neufs ou d'occasion.

Préparatifs de guerre : bruits de bottes et illusions pacifistes

Les risques d'une escalade guerrière et d'un embrasement général ont de quoi susciter bien des inquiétudes. Les puissances impérialistes, dont la France, continuent d'armer l'Ukraine et de se servir de sa population comme chair à canon contre la Russie.

Les tensions s'aggravent dans le monde du fait de la concurrence et de la compétition entre grandes puissances. Manifestement, les dirigeants des grandes puissances se préparent à la guerre. Ne serait-ce que la croissance exponentielle des budgets militaires et la répétition de manœuvres militaires spectaculaires le démontrent.

Face à cela, en France, les dirigeants de gauche n'ont rien à dire sinon alimenter l'illusion que la paix pourrait venir d'en haut. Début juillet, Fabien Roussel du PCF demandait à Macron de « faire grandir la pression politique et diplomatique en faveur d'une solution rapide au conflit en Ukraine ». Jean-Luc Mélenchon écrivait quant à lui, le 19 août : « La Russie doit sortir d'Ukraine sans conditions. Et, dans ce cadre chacun des deux pays doit avoir ses garanties de sécurité pour la suite. » Ces propos reviennent à demander à la diplomatie internationale et à des gouvernements au service des capitalistes comme celui de Macron de se soucier de protéger les populations de la guerre.

Pourtant, comment ne pas voir, dans toutes les guerres actuelles, la politique des

pays impérialistes et la préoccupation de protéger, non la paix, mais leurs profits, le pillage des richesses, l'accès au pétrole, au gaz, etc.

Se battre pour la paix impliquerait au moins de désigner les vrais auteurs de guerre et le système capitaliste qui engendre les conflits. Et de commencer par accuser la bourgeoisie française, son État, son passé colonial, son présent d'exploitation, ses troupes stationnées un peu partout dans le monde, sa position de marchand d'armes, les

473 milliards pour l'armée passés comme une lettre à la poste au Parlement.

D'après le responsable du PCF Patrick Le Hyaric, la Fête de l'Humanité « va être un lieu unique de l'exigence populaire de la paix mondiale et du désarmement. » Mais si l'exigence populaire est bien la paix, à qui doit-elle s'adresser ? Ce discours revient à placer ses espoirs dans les gouvernements, l'ONU, Macron, Biden et la pression que les peuples pourraient pacifiquement exercer sur eux. C'est passer sur le fait que la guerre est, à un moment ou un autre, inévitable dans le système capitaliste, que c'est une conséquence inévitable, dans certaines conditions, de la course au profit



Navires canadien, japonais et américain en mer de Chine en septembre.

et que la crise économique est en train d'accélérer cette évolution.

Il faut au contraire affirmer que la lutte contre la guerre est inséparable de la lutte pour se débarrasser du capitalisme, c'est-à-dire de la lutte révolutionnaire. Ne pas le faire, c'est poser un bandeau sur les yeux des

travailleurs et leur attacher les mains. C'est, finalement, comme l'histoire l'a montré par deux fois, lors des précédentes guerres mondiales, se préparer à trahir leur camp et à soutenir son propre impérialisme, dès que les hostilités seront déclenchées.

Charles Legoda

Armement nucléaire : dissuasion, propagande et barbarie

Dans la surenchère des budgets militaires actuels, la politique nucléaire française n'est pas en reste puisqu'il s'agit d'augmenter son budget de 13 %, au minimum, pour la période 2024-2030.

Les crédits militaires absorbés par le nucléaire auront ainsi presque doublé, passant de 3,5 milliards en 2009 à 5,6 milliards en 2023, pour atteindre plus de 7 milliards d'euros d'ici la fin du quinquennat de Macron. Au nom de la paix dans le monde, bien sûr, les armes nucléaires sont donc développées de plus en plus, comme si ces armes dites « dissuasives »

pouvaient empêcher les guerres. Faut-il rappeler que les premiers et les seuls à avoir utilisé l'arme nucléaire sont les États-Unis, cette fameuse grande démocratie protectrice de la liberté dans le monde ?

Par ailleurs, le non-recours aux armes nucléaires n'a jamais empêché les conflits, y compris entre des pays sans arme nucléaire et d'autres qui

la détiennent, comme lors de la guerre de Kippour opposant l'Égypte, la Syrie et d'autres États arabes à Israël en 1973, ou encore de la guerre des Malouines entre l'Argentine et la Grande-Bretagne en 1982.

Un mensonge a été largement diffusé auprès des populations d'Europe de l'Ouest selon lequel le monde serait en paix depuis 1945. En réalité, les conflits militaires n'ont jamais cessé, au point d'avoir fait plus de 50 millions de victimes par le biais d'armes dites « convention-

nelles » depuis cette date ! Dès lors, personne ne peut prétendre sérieusement qu'une technologie, nucléaire ou « conventionnelle », représente un salut, ni même un simple répit, face au chaos dans lequel nous précipitent les dirigeants du monde actuel. Sinon c'est croire que les gouvernants de ce monde peuvent faire passer l'intérêt des populations avant l'intérêt des auteurs de guerre, des capitalistes et de leurs profits. Croire au Père Noël est plus réaliste.

Marlène Stanis

Afrique : dehors les troupes françaises !



Dans sa lettre du 7 septembre aux partis politiques, Macron promet un débat parlementaire sur la présence de la France en Afrique dès l'automne. Mais ce n'est ni au gouvernement, ni aux parlementaires français de décider du sort des populations africaines !

Macron se réjouit qu'après leur rencontre à Saint-Denis « l'échange sur l'Afrique a permis de revenir sur la situation dans plusieurs pays, en

particulier au Sahel, de présenter le nouveau partenariat avec ce continent [sic] », et ajoute : « Le principe d'un débat parlementaire [à ce sujet] a été acté ». Ni lui ni même aucun des dirigeants politiques désireux de se démarquer sur d'autres sujets, ne montre de désaccord sur la présence actuelle de troupes françaises en Afrique et, plus largement, sur la politique impérialiste de la France au Niger, au Gabon ou ailleurs. Macron peut

donc jouer au grand démocrate en leur proposant une discussion parlementaire à ce sujet !

Jusqu'à présent et à de rares exceptions historiques près, les parlementaires français n'ont fait qu'approuver toutes les basses œuvres, les putschs et les pillages opérés par la France en Afrique, et ce quelle que soit la couleur de la présidence de la République. Aujourd'hui, les représentants des partis politiques en France veulent

se montrer responsables à l'égard de leur bourgeoisie, faisant comme s'il était normal de décider de la vie des populations, et de les soumettre aux intérêts du capitalisme français.

Sur la présence des troupes impérialistes chez elles, les populations nigérienne, gabonaise et des autres pays d'Afrique concernés ont déjà donné leur avis, et il n'y a rien à y ajouter : dehors les troupes françaises !

M. S.

Lettre de Macron : la cohésion... du monde politique

Jeudi 7 septembre, le gouvernement a envoyé un bilan de six pages à tous les partis politiques qui avaient participé au show de Macron le 30 août à Saint-Denis. La lettre souligne, comme il était prévisible, leur union sacrée, à tous, contre les travailleurs.

Ce courrier, comme la rencontre à Saint-Denis ou la deuxième réunion promise pour l'automne, fait partie de la mascarade habituelle. Chacun y joue sa partition. Macron cherche à se donner des allures de rassembleur, voire à s'assurer un soutien politique

et parlementaire en vue de prochaines attaques antiouvrières. La lettre multiplie les formules du type « les participants se sont retrouvés autour de... » à propos de la guerre en Ukraine, de la politique impérialiste de la France en Afrique et d'autres sujets. Aux futures

lois sur l'immigration ou sur « la responsabilité des mineurs » et celle des parents, et après la surenchère à laquelle se livrent Macron, la droite et l'extrême droite contre les classes populaires, le gouvernement promet d'associer tous les partis.

Voilà qui gêne un peu aux entournures ceux qui prétendent incarner l'opposition à Macron ! Depuis, de Roussel à Ciotti, tous n'ont de cesse de souligner leurs points de désaccord avec le gouvernement et

de sous-entendre que leur présence à la prochaine rencontre ne serait pas automatique. Leur existence dépend en effet de leur capacité à mettre en avant leurs prétendues différences.

La manœuvre de Macron et de tous ceux qui rêvent de prendre sa place est, dans le fond, destinée à la population. Il s'agit de lui faire croire qu'il existerait des intérêts communs entre travailleurs et capitalistes, des intérêts derrière lesquels elle devrait se ranger au nom de la « cohésion de la

nation », pour mieux sacrifier salaires, coût de la vie ou encore services utiles à la population. Ce front uni des politiques, présenté avec le glamour des concertations et des travaux parlementaires communs, est bien révélateur.

Mais les travailleurs se souviennent de la politique gouvernementale pendant le Covid ou de la récente attaque contre les retraites. Ce jeu de dupes à paillettes ne concerne donc bien que le monde politique.

Marlène Stanis



Pendant la réunion du 30 août à Saint-Denis.

JACQUES WITT SIPA

Barbouze : au service (secret) de LVMH

L'ex-dirigeant du renseignement intérieur (DCRI devenu DGSI), Bernard Squarcini, va être jugé par le tribunal de Paris, principalement pour avoir aidé illégalement Bernard Arnault, patron multimilliardaire du groupe de luxe LVMH.

Il est accusé, entre autres, alors qu'il dirigeait la DCRI, d'avoir mobilisé illégalement en 2008 pas moins d'une dizaine d'agents secrets pour retrouver qui faisait chanter Arnault. Ayant été écarté de la DCRI en 2012 par le président Hollande, qui le trouvait trop proche de Sarkozy, il a alors créé une agence qui travaillait principalement pour... LVMH.

Deux magistrats financiers lui reprochent d'être alors parti de la DCRI avec presque 400 documents classés « confidentiel défense », dont une partie a été retrouvée dans son bureau à... LVMH. Elles l'accusent aussi d'avoir utilisé son réseau de connaissances au sein de la police pour obtenir des renseignements sur une plainte déposée par le groupe Hermès contre LVMH. Squarcini se serait procuré des informations de la même manière sur le journal *Fakir* et son fondateur, François Ruffin, actuellement député LFI, qui réalisaient alors un documentaire sur Arnault.

Cette affaire est

révélatrice des relations fusionnelles entre l'appareil d'État et les dirigeants des grands groupes capitalistes. D'ailleurs, Squarcini ne sera pas le seul sur le banc des accusés puisque figureront aussi un préfet, des responsables de la police, un magistrat, etc.

Et surtout, LVMH n'est pas le seul trust à utiliser ces pratiques et à recycler des hommes issus de l'appareil d'État. Ikea France a été condamné en 2021 pour avoir fliqué ses salariés en ayant recours à une société fondée par un ancien dirigeant des renseignements généraux, qui avait accès aux informations d'un fichier central de la police, supposé confidentiel.

Squarcini finira peut-être en prison, mais les principaux responsables de cette affaire, les dirigeants de LVMH, ne seront pas inquiétés. Ils ont en effet signé en 2021 un accord avec le tribunal de Paris qui a abandonné toute poursuite contre eux en échange d'une amende de dix millions d'euros : une paille !

A. L.



FREDERIC MARQUET

Restos du Cœur : les pièces jaunes de Bernard Arnault

Suite à l'appel à l'aide des Restaurants du Cœur, Bernard Arnault, l'homme le plus riche du monde, a versé une aide de 10 millions d'euros : une goutte d'eau dans l'océan de sa fortune !

Cela représente en effet 0,005 % de sa richesse. C'est aussi vingt fois moins que ce qu'il a donné pour la reconstruction de la

cathédrale Notre-Dame. Cela ne l'a pas empêché de faire étalage de ce don dans les médias, car leur charité n'a de sens que si elle est connue de tous !

Une partie des journalistes a tenu à signaler que ce don n'allait pas être défiscalisé. Pour une fois... En effet, la Cour des comptes a épinglé Arnault pour les réductions

d'impôts obtenues grâce aux dons de sa fondation Louis Vuitton, représentant plus de 518 millions d'euros sur onze années !

Clou de cette opération de communication, Arnault a envoyé deux de ses fils aux Restaurants du Cœur pour signer le chèque : il faut croire que le stylo était très lourd ! La cérémonie s'est tenue en grande pompe, devant 40 caméras de télévision, en compagnie de la ministre des Solidarités et des familles, Aurore Bergé.

Cette dernière a remercié le généreux donateur et sa famille « pour leur soutien exceptionnel » et a fustigé ceux qui osent penser que 10 millions, c'est peu pour un coup de pub de cette ampleur.

Arnaud Louvet

DONNER (CHICHEMENT) D'UNE MAIN ET ...



Rentrée scolaire : la dégradation continue

« Il y aura un enseignant devant chaque élève », fanfaronnait le ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal fin août. Une enquête faite auprès des enseignants par le SNES-FSU, principal syndicat dans les collèges et lycées, remet les pendules à l'heure. Huit jours après la rentrée, il manquait au moins un professeur dans 48 % des établissements.

Le jour de la rentrée, comme chaque année, les choses étaient encore pires. Il manquait parfois trois, quatre ou cinq enseignants. Les trous ont parfois été comblés au fil de la semaine par l'arrivée de contractuels, mais en partie seulement, et pas dans

toutes les disciplines. Dans certaines matières, comme les mathématiques, les candidats ne se bousculent pas pour un emploi précaire et mal rémunéré. La situation est à l'avenant pour le personnel non enseignant. Les infirmières, les assistantes sociales, les AESH pour

s'occuper des enfants en situation de handicap ne sont pas là non plus.

Dans le primaire, la situation n'est pas meilleure. Des classes restent sans enseignant, et là aussi les AESH ne sont pas au rendez-vous. Dans certaines écoles, les parents se sont mobilisés en découvrant à la rentrée qu'une classe allait fermer. Prenant prétexte de la baisse démographique, qui devrait se poursuivre pendant au moins quatre ans, le gouvernement a choisi de fermer un maximum de

classes plutôt que d'améliorer l'encadrement de élèves.

Après des années de dégradation des conditions de travail et de quasi-blocage des salaires, le ministère se heurte aujourd'hui à une pénurie d'enseignants. 3 000 postes n'ont pas été pourvus aux derniers concours de recrutement, faute de candidats. Prétendant remédier à cet état de fait, le ministre entame le 13 septembre des négociations avec les syndicats pour « un plan global sur la reconnaissance du métier d'enseignant ». Ses propositions sont déjà connues : il s'agit de demander aux enseignants de travailler plus pour gagner un tout petit peu plus, par exemple en remplaçant au pied levé des collègues absents ou, pour les enseignants du

primaire, de venir dans les collèges essayer de remédier aux lacunes des élèves en difficulté. Cela revient à dégrader encore un peu plus leurs conditions de travail et la qualité de l'enseignement donné aux élèves, et il n'est pas étonnant que ce genre de proposition ne rencontre pas un grand succès auprès des enseignants.

Rentrée après rentrée, le gouvernement fait le choix de laisser se dégrader l'Éducation nationale, comme il laisse se dégrader les hôpitaux et tous les services publics utiles à la population. Il réserve son argent au grand patronat et au budget militaire. Alors, cette année encore, parents, enseignants et élèves devront se battre pour ne pas faire les frais de cette politique.

Daniel Mescla

Collège et écoles de Bagnolet : 2 000 élèves sans infirmière

Le jour de la rentrée, au collège Travail Langevin de Bagnolet comme dans d'autres établissements, les problèmes réels ont pris le dessus sur la propagande gouvernementale. Des enseignants, surveillants, CPE ont décidé de ne pas les subir une année de plus.

On peut citer l'absence d'infirmière, responsable de 2 000 élèves, collège et écoles de secteur confondus, l'absence d'assistante sociale, le manque d'AESH et l'état du bâtiment dont, comme un symbole, une marche s'est effondrée sous le poids d'un élève à la pré-rentrée.

Mercredi 6 septembre, au démarrage des cours,

les enseignants ont voté un droit de retrait jusqu'au vendredi, décidant de le reconduire même s'il leur était refusé, jugeant que si le danger n'était pas imminent, il était permanent. Ils ont contacté les parents d'élèves du collège et sont allés devant les écoles. Une quarantaine de parents sont venus discuter lors d'une première réunion, certains

en colère de ne pas avoir été tenus au courant par les administrations de l'absence d'infirmière depuis un an déjà. Les jeudi et vendredi, entre dix et vingt parents sont venus bloquer symboliquement l'établissement et certains n'ont pas manqué de prendre à partie les administrateurs et élus, sur le manque de transparence quant aux conditions réelles dans lesquelles leurs enfants étudient.

Les arguments du rectorat et du département chargé de l'entretien des locaux ont consisté à faire état de leur incapacité : l'argent manquerait, et les infirmières ne postulent pas pour un poste mal payé.

Depuis, les salariés ont repris le travail mais les liens créés persistent. Avec des parents, les enseignants sont retournés discuter au forum des associations de la ville en vue de se réunir à plus nombreux et de manifester dans la ville.

Correspondant LO



Manifestation devant un collège de la métropole nantaise.

Abaya : une mesure dictée par l'extrême droite

Le 7 septembre, le Conseil d'État a approuvé l'interdiction de l'abaya à l'école prise par Gabriel Attal, le ministre de l'Éducation nationale.

Il est facile de comprendre la réaction d'élèves originaires du Maghreb et du Moyen-Orient, dont la quasi-totalité ne porte d'ailleurs pas un tel vêtement, face à l'arrogance d'un gouvernement, relayé maintenant par les juges.

Il est vrai que le port de l'abaya est pour beaucoup une façon de relayer les préjugés religieux. Mais tout le monde comprend que cette mesure du gouvernement français n'a rien à voir avec la défense de la liberté des femmes, alors qu'il est à tu et à toi avec des dictateurs moyenâgeux qui utilisent

tous les moyens pour étouffer leurs révoltes à travers le monde. Quant aux arguments sur la laïcité et la République qui seraient sur le point de s'écrouler sous le poids de l'islam, ils ne cachent que la xénophobie et le racisme dignes des Ciotti et des Le Pen.

Dissenter sur la longueur des jupes des filles est plus facile que de donner à l'éducation les moyens nécessaires, et d'établir des services de proximité dans les quartiers où ils ont quasiment disparu.

Jean Sanday



Collège Bécane - Toulouse : plus d'élèves, mais pas plus d'adultes

Jeudi 7 septembre, des enseignants et des employés du collège Maurice-Bécane se sont rassemblés avec des parents d'élèves pour réclamer des moyens. Ce collège classé réseau d'éducation prioritaire (REP) voit les effectifs des élèves grossir : de

340 en 2019 à 410 actuellement, mais le nombre d'assistants d'éducation reste le même, il n'y a qu'une seule conseillère principale d'éducation (CPE) et pas de principal adjoint.

La mobilisation a forcé le rectorat à recevoir le

personnel et les parents d'élèves. Mais, comme cela a été dit lors du rassemblement, recevoir et écouter, c'est une chose, et le rectorat l'a déjà fait. Mais accorder les moyens est autre chose, et ce n'est pas encore gagné.

Correspondant LO

Harcèlement scolaire : Attal brasse du vent

Le 6 septembre, on a appris le suicide d'un adolescent de 15 ans à Poissy, dans la région parisienne, conséquence d'un harcèlement subi dans le lycée professionnel où il était élève.

Le ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, a aussitôt tenu à faire des déclarations sur les prétendus nombreux « chantiers » engagés pour lutter contre le harcèlement.

Quelles sont donc ces décisions prises par le gouvernement ? L'augmentation des subventions allouées à deux associations gérant les plateformes d'écoute sur le cyberharcèlement et le harcèlement à l'école, le rappel à tous les chefs d'établissement du « processus » à suivre ainsi que la création d'un « référent harcèlement » – professeur, conseiller principal d'éducation, infirmier... – dans chaque établissement. En un mot, du vent !

Comment qualifier autrement ce dispositif nommé « PHARE » qui ne crée aucun poste supplémentaire et qui prétend former des volontaires en quelques jours ? Mais, surtout, des référents parmi les adultes dans les établissements scolaires qui aient le temps d'écouter les jeunes scolarisés, il y en aurait si le gouvernement n'en avait pas réduit le nombre, voire ne les

avait pas tout simplement supprimés. Combien d'établissements n'ont pas d'infirmier ou d'infirmière, qui sont souvent les personnes auxquelles les jeunes se confient ? Combien d'établissements ne disposent pas d'un nombre de surveillants suffisants alors que ces jeunes adultes sont plus proches des jeunes scolarisés et peuvent discuter plus librement avec eux ? Mais de telles embauches, il n'en est pas question.

Alors le gouvernement se tourne vers ce qu'il sait le mieux faire : « apporter des réponses judiciaires ». Dans le cas du suicide d'une autre jeune fille, quatre mineurs ont été mis en examen pour « harcèlement scolaire ayant conduit au suicide ». Si on peut comprendre le désarroi profond des parents d'un jeune qui vient de se suicider et leur souhait légitime que soient établies des responsabilités, la solution est-elle de mettre en maison de correction pour harcèlement des jeunes de 11 ou 12 ans, ou même de plus jeunes enfants car le harcèlement existe à l'école primaire ?

Inflation masquée : vol en rayon

Plusieurs ministres ont fait mine de hausser le ton contre les supermarchés car ceux-ci dissimulent des hausses de prix.

Ce que ces ministres considèrent comme problématique n'est pas le racket des consommateurs mais le fait de ne pas les en informer suffisamment ! Voilà comment le gouvernement s'oppose à ce qui est du vol à grande échelle.

Le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, s'est emporté sur Franceinfo le 7 septembre contre la pratique qui consiste à réduire les quantités dans un emballage semblable, sans changer le prix. « C'est une arnaque, c'est scandaleux ! », a-t-il dit... Mais cela fait longtemps que c'est une évidence pour bon nombre de familles ouvrières, apparemment plus

habituées à compter que les hauts fonctionnaires de Bercy.

La direction de Carrefour a réagi en annonçant que les produits concernés par cette pratique seront signalés dans ses magasins dès le 11 septembre. Peut-être d'autres grandes enseignes suivront-elles le mouvement, si elles y voient une façon de protéger leurs parts de marché car cela revient à orienter les clients vers les marques distributeurs. Les gesticulations du gouvernement comme celles des distributeurs sont de la poudre aux yeux. Et tout le monde le sait.

Thomas Baumer



Le harcèlement scolaire est un problème dramatique, une source d'angoisse pour les parents et pour les jeunes. Il

est le reflet d'une société où les rapports humains sont dominés par la violence et l'individualisme. Mais une chose est sûre,

s'attaquer sérieusement au harcèlement n'est pas du tout la préoccupation du gouvernement.

Aline Retesse

Collège Aristide-Briand – Nantes : classes surchargées

Depuis lundi 4 septembre, le personnel du collège Aristide-Briand à Nantes se mobilise pour protester contre les conditions de travail déplorables. Les classes sont surchargées, jusqu'à 31 ou 32 élèves au lieu de 28

selon les préconisations. Le rectorat a ajouté trois élèves au dernier moment et les enseignants demandent à ce qu'une solution leur soit proposée dans un autre collège. À cela s'ajoute le manque de bureaux et même de

chaises pour les assistants d'éducation !

Le ministre Gabriel Attal peut bien faire de la démagogie, ce n'est pas cela qui réglera le manque de moyens pour l'éducation.

Correspondant LO

Rénovation des zones commerciales : mensonges en béton

Le gouvernement lance un plan pour la rénovation des 1 500 zones commerciales, ces agglomérats de parkings, de hangars et de ronds-points situés à l'entrée des villes moyennes.

Le projet est naturellement enrobé de considérations écologiques et urbanistiques, de promesses d'arbres et de logements bien isolés, de squares ombragés, de bibliothèques rafraîchies et de riantes écoles.

Le problème posé n'est pourtant pas une question d'esthétique. Les centres commerciaux ont prospéré depuis plus d'un demi-siècle grâce à une organisation sociale déterminée par la grande distribution, la production industrielle et mondialisée des biens de consommation tandis que les classes populaires devaient se loger de plus en plus loin des centres-villes, devenant des utilisateurs forcés de l'automobile. Les zones commerciales ont ainsi pu s'organiser

autour d'un hypermarché dépendant d'un géant du secteur, entouré d'autres commerces, spécialisés dans le vêtement, la restauration ou autres. L'ensemble était évidemment muni de vastes parkings et accessible par un réseau routier spécial, le tout aimablement financé par les fonds publics. Qu'un tel entassement de hangars soit agréable à voir ou non, ce n'était de toute façon pas le sujet.

Mais voilà que la crise est là, le niveau de vie de la population baisse, le prix des carburants explose, les magasins de vêtements ferment les uns après les autres, les coiffeurs souffrent, les restaurateurs attendent le client et les rideaux de fer tombent dans les galeries commerciales.

Auchan, Carrefour, Leclerc et les autres seigneurs des centres commerciaux cherchent donc une solution pour maintenir leurs profits, ne serait-ce que diminuer leurs frais, continuer à attirer le chaland, voire carrément changer de formule.

La proposition du gouvernement de réaménager les zones commerciales tombe donc à point et, pour être certain que cela correspondra bien à leurs besoins, elle se fait en collaboration étroite avec les responsables des propriétés foncières des grands groupes. Ils sont en effet parmi les principaux pilotes du projet et avancent leurs idées, qui se veulent plus écologiques et sociales les unes que les autres.

Moyennant quoi le plan de Macron, pour autant qu'il se concrétise, pourra encore une fois se résumer au graissage de la pompe à profit.

Paul Galois

Maroc: les pauvres paient le prix fort

Le bilan du tremblement de terre survenu vendredi 8 septembre est tragique : 2 900 morts recensés mercredi 13. Des villages entiers sont quasiment rasés : 300 000 personnes sont sans logis et dans un dénuement total.

C'est aussi, et avant tout, le bilan de la misère et de l'abandon par les pouvoirs publics des populations vivant dans cette zone.

Dans la ville de Marrakech, c'est la médina (la « ville ancienne ») qui a été la plus touchée, et en particulier le quartier populaire du Mellah. Il avait pourtant fait l'objet de travaux de réhabilitation, pour un coût de 20 millions d'euros d'argent public, il y a huit ans. Mais ses habitants n'ont pu que constater que les habitations « réhabilitées » se sont fissurées et effritées comme les autres lors du tremblement de terre. Résultat de la corruption et de la gabegie, la prétendue réhabilitation n'a consisté pour l'essentiel qu'en un coup de badigeon destiné à créer un joli décor pour les touristes.

Les villages de montagne des provinces d'Al Haouz, de Taroudant et de Chichaoua ont été encore plus durement touchés. Les maisons anciennes en pierres sèches ou en briques de terre crue se sont littéralement effondrées sur leurs occupants. Mais, là encore, ce drame est avant tout le résultat de la pauvreté et de la marginalisation de ces régions.

Les risques de séisme sont bien connus au Maroc. Depuis 1960, date d'un précédent tremblement de terre qui avait quasiment détruit la ville d'Agadir et tué le tiers de sa population, les constructions de bâtiments devraient théoriquement se faire aux normes antisismiques. Mais, dans ces villages, les habitants ont dû se débrouiller comme ils pouvaient pour construire

HANNAH MCKAY REUTERS



À Talat N'Yaaqoub, près de l'épicentre.

les habitations nécessaires, se contentant souvent d'ajouter un nouvel étage, porté par une dalle de béton, au-dessus de la maison ancienne, ce qui a contribué à la fragiliser.

L'électricité et l'eau potable ont fini par être installées, dans les années 1990, mais la piètre qualité des installations et les fuites d'eau qui en découlent ont aussi dégradé l'habitat ancien, en altérant ses fondations.

Enfin, alors que la rapidité des secours est fondamentale dans ce type de catastrophe, ceux-ci ont été considérablement ralentis par le manque de routes et l'état déplorable de celles qui existent.

Finalement, comme d'habitude, les habitants n'ont pu compter pour les premiers secours que sur eux-mêmes et sur la solidarité massive des Marocains des régions épargnées et de la diaspora.

En 2004, une catastrophe similaire avait touché la

région d'Al Hoceïma, dans le Rif, elle aussi montagneuse et pauvre. La gestion de la crise, lente et inefficace, avait donné lieu à des manifestations de colère des sinistrés, qui avaient alors défié le régime. C'est tout ce qu'il mérite, aujourd'hui encore, lui qui déploie des moyens sophistiqués et ultramodernes pour surveiller et réprimer la population mais n'en met qu'une infime partie au service des sinistrés.

Valérie Fontaine

Une goutte d'aide après bien des pillages

Les médias font grand bruit sur l'aide de la France, présentée comme particulièrement qualifiée et importante, qui serait boudée par le régime marocain. Mais de quelle aide parle-t-on ?

La ministre des Affaires étrangères, Catherine Colonna, a annoncé le versement prochain de cinq millions d'euros aux ONG présentes sur place. C'est bien peu de chose au regard des immenses besoins de la population sinistrée. Mais c'est surtout dérisoire par rapport aux richesses que ce pays a rapportées, et rapporte encore, à la bourgeoisie française.

Cela a commencé sous le protectorat français (1912-1956), avec l'exploitation des

mines de phosphate et le développement dans les plaines de grandes exploitations agricoles dirigées par des colons. Le général Lyautey, à la tête du protectorat, se faisait fort de développer les infrastructures de ce « Maroc utile », selon son expression, et de délaisser le « Maroc inutile », les régions de montagne aux terres arides, celles-là mêmes qui sont aujourd'hui touchées par le tremblement de terre.

Cela a continué après la Seconde Guerre mondiale,

quand un Service de l'immigration a assuré la sélection, le recrutement et l'acheminement de prolétaires destinés au travail dans les mines, puis dans les usines automobiles. Il allait alors les chercher dans les villages pauvres et reculés du « Maroc inutile », en fait bien utile aux capitalistes français en mal de main-d'œuvre.

C'est encore vrai aujourd'hui. La majorité des entreprises du CAC 40 sont présentes d'une manière ou d'une autre au Maroc. Renault a une usine de 6 000 ouvriers à Tanger, Stellantis a développé la sienne, 3 000 ouvriers, à Kenitra. Tous sont satisfaits de payer des salaires bien inférieurs à ceux de France, de l'ordre de 240 euros par mois.

Mohammed VI et Macron sont peut-être en froid actuellement, mais les capitalistes marocains et français s'entendent comme larrons en foire pour exploiter les travailleurs du pays.

V. F.

Argentine: le capital veut son butin

Un tribunal américain vient de condamner l'État argentin à déboursier 16 milliards de dollars en faveur de deux firmes capitalistes qui avaient investi des fonds dans le pétrole.

L'origine de ce contentieux remonte à 2012, lorsque le gouvernement de Cristina Kirchner, à l'époque présidente et actuellement vice-présidente, renationalisa l'entreprise pétrolière argentine YPF, privatisée vingt ans plus tôt au profit de la multinationale espagnole Repsol.

À l'époque, l'État espagnol fit pression sur l'Argentine, la menaçant de sanctions économiques de la part de l'Europe, jusqu'à ce qu'un accord intervienne et que Repsol récupère 5 milliards de dollars. Non concernés par cette indemnisation, deux autres actionnaires de YPF ont porté l'affaire devant la justice américaine, qui

vient donc de rendre son verdict.

Selon ce tribunal de Manhattan, l'État argentin est condamné à 8,4 milliards de dollars d'indemnisation en faveur des deux fonds d'investissement qui estiment avoir été lésés, auxquels s'ajoutent 7,6 milliards d'intérêts.

L'Argentine, qui traverse déjà une crise financière très profonde, a annoncé faire appel du verdict. Elle n'en est pas moins démunie face à l'appareil judiciaire des États-Unis, qui s'appuie sur la domination mondiale de cet impérialisme pour agir en tant que garant du capital partout sur la planète.

Lucien Déroit



Immigrés marocains au fond d'une mine française.

G20: les BRICS et l'impérialisme

Le dernier sommet du G20, qui vient de se tenir à New Delhi, a été présenté comme un succès politique du président indien Modi, des pays membres des BRICS et des pays dits du Sud global, nouvelle appellation hypocrite des pays pauvres.

Ainsi, la déclaration finale de ce sommet, où se sont rendus Biden et Macron mais pas Poutine ou Xi Jinping, ne dénonce pas explicitement l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie, ce qui provoque la colère de l'Ukrainien Zelensky. Le président brésilien Lula, qui doit accueillir le prochain sommet du G20, s'est même dit prêt à y accueillir Poutine malgré le mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale.

Certes, les déclarations finales du G20 ne sont, sur la guerre et la paix comme sur l'avenir climatique de la planète, que des phrases creuses qui n'engagent personne. Les véritables décisions, interventions militaires, livraisons d'armes, blocus économiques, sont prises par les dirigeants des grandes puissances en

fonction des intérêts de leurs bourgeoisies respectives. Mais ces déclarations des présidents indien ou brésilien montrent que les dirigeants des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), et d'autres pays comme l'Indonésie ou l'Arabie saoudite, rechignent à s'aligner derrière les États-Unis et les autres puissances impérialistes. Ils s'appuient pour cela sur les sentiments de leurs propres peuples, qui subissent depuis des lustres la domination impérialiste.

Mais, contrairement aux espoirs répandus parmi les classes populaires de ces pays et même parmi une fraction des travailleurs en France, les BRICS ne représentent pas une force homogène capable de s'opposer à la tutelle et au pillage des grandes puissances. En refusant de se

mettre au garde-à-vous derrière les États-Unis, les dirigeants de ces pays défendent d'abord les intérêts de leurs propres classes privilégiées, pour qu'elles trouvent une meilleure place dans une économie capitaliste de plus en plus féroce.

Ces dirigeants rééditent en quelque sorte le Mouvement des non-alignés, lancé à Bandung en 1955 par l'Indonésien Soekarno. Des pays fraîchement indépendants comme l'Indonésie, l'Inde de Nehru, l'Égypte de Nasser ou encore la Chine et la Yougoslavie, tentaient alors de limiter le pillage qu'ils subissaient et refusaient de s'aligner sur les deux superpuissances de l'époque, les États-Unis et l'Union soviétique. Cet attelage ne dura pas, le tiers-mondisme fit long feu et la domination impérialiste se poursuivit en accordant aux bourgeoisies de quelques pays pauvres une certaine place, mais bien limitée.

Aujourd'hui, l'Inde et la Chine sont en rivalité pour



La ministre sud-africaine des Affaires étrangères au Sommet.

jouer le rôle d'atelier du monde, prêtes l'une comme l'autre à livrer leurs prolétaires à la pire exploitation des industriels occidentaux et de leurs sous-traitants locaux. Elles sont presque en guerre pour se disputer une frontière dans l'Himalaya. En Inde, l'ultra-nationaliste Modi, reçu en grande pompe par Macron le 14 juillet dernier après avoir acheté les Rafale de Dassault, est en train de creuser des fossés de sang entre hindous, musulmans et autres religions,

pour faire oublier les causes de la misère et mieux asseoir son pouvoir. Quant à Lula, il a prouvé, pendant toutes les années passées au pouvoir, qu'il était un très bon serviteur du patronat brésilien, respectueux des intérêts de l'impérialisme.

Dans les pays des BRICS comme dans les métropoles impérialistes, il n'y a pas de sauveur suprême : les opprimés ne peuvent compter que sur leurs propres forces pour changer leur sort.

Xavier Lachau

République démocratique du Congo : batteries électriques et cobalt de sang

Près de 70% de la production mondiale de cobalt est extraite en République démocratique du Congo, plus précisément à Kolwezi dans la région du Katanga. Amnesty International dénonce aujourd'hui l'expulsion forcée des habitants pour faire place à de nouvelles mines.

« Des maisons du quartier Gécamines, à Kolwezi, ont été détruites et leurs habitants expulsés pour faire place à une mine de cobalt en pleine expansion. Les agriculteurs des villages de Samukonga et Tshamundenda ont été chassés de leurs terres se trouvant sur la concession d'une

compagnie minière. Le village de Mukumbi a été incendié et ses habitants ont été victimes de menaces et d'intimidation de la part des militaires », dénonce Amnesty.

Mais toute l'extraction de minerai, indispensable à la production de batteries pour les véhicules électriques, se

fait dans des conditions abominables. Quinze des dix-neuf mines industrielles appartiennent à des sociétés chinoises, deux autres à la multinationale suisse Glencore. Ces grandes mines assurent 80% de la production, qui est fortement mécanisée, mais à peine 20% des emplois, quelques milliers de postes obtenus à coups de pots-de-vin et en contrepartie de conditions de travail ne respectant aucune règle. Le reste de la production est assuré par des creuseurs

occasionnels, souvent des familles entières, enfants de six ans compris, vivant dans les bidonvilles de Kolwezi. Ils pénètrent clandestinement sur le territoire de la mine, essaient d'arracher un peu de cobalt ou de cuivre dans des terrils qui risquent à tout moment de s'effondrer, et s'enfuient avant que les gardes de la compagnie ne les débusquent et ne leur tirent dessus. C'est ainsi que des enfants meurent ensevelis dans un éboulement ou tués d'une balle dans la

tête. Il faut ensuite échapper à la police congolaise, qui les poursuit jusque dans le bidonville, nettoyer le minerai et le livrer en échange de quelques billets aux revendeurs dont les échoppes s'alignent à l'entrée de la ville.

C'est de cette sordide réalité que sortent les profits des entreprises utilisant du cobalt, qu'elles soient chinoises, américaines ou européennes, et les milliards de leurs propriétaires.

Daniel Mescla



Mine de cobalt au Congo.

Afrique: face aux rivalités impérialistes, pour une politique de la classe ouvrière

Brochure de l'exposé du cercle Léon Trotsky du 17 juin 2023

Prix: 2 euros

commander sur <https://www.lutte-ouvriere.org>



Chili : le coup d'État de Pinochet et ses leçons

Le 11 septembre 1973, au Chili, l'armée commandée par le général Pinochet renversait le gouvernement du socialiste Salvador Allende. Les blindés et l'aviation dévastèrent la capitale, Santiago, et bombardèrent le palais présidentiel.

Une répression féroce, rapide et systématique, commença contre la classe ouvrière et la paysannerie, qui faisaient preuve depuis des mois de combativité. La chasse aux militants ouvriers et de gauche fut ouverte par des arrestations en grand nombre accompagnées de tortures et d'exécutions. Le commandant d'un des stades de Santiago, le stade Chile qui allait regrouper des milliers de prisonniers, s'adressa à eux dans ces termes : « Vous êtes des prisonniers de guerre. Vous n'êtes pas des Chiliens, mais des marxistes, des étrangers. Aussi sommes-nous décidés à vous tuer jusqu'au dernier. »

Les militaires investirent les poblaciones, les bidonvilles de la capitale, arrêtant des milliers d'ouvriers. L'armée tira sur des paysans du haut de ses hélicoptères. L'aviation bombardait au napalm des villages entiers. Plus de 3 000 personnes furent abattues ou déclarées disparues ; 38 000 furent torturées. Des cadavres flottèrent longtemps sur le rio Mapocho qui traverse Santiago.

Le premier décret de la junte militaire fut l'interdiction de tous les partis politiques de gauche et la dissolution des syndicats ouvriers. Mais son intervention alla bien au-delà, aboutissant à assassiner toute une génération de militants et frappant de terreur toute

la population pauvre.

L'arrivée au pouvoir d'Allende

Depuis la fin des années soixante, ce pays, dont l'essentiel des richesses était accaparé par des multinationales étrangères, essentiellement américaines, était en ébullition. Les mouvements de grève se multipliaient, en particulier dans les mines de cuivre, propriété des sociétés américaines Kennecott et Anaconda. L'agitation touchait aussi les bidonvilles. À Santiago, des sans-logis occupaient des terrains promis à la spéculation immobilière. En 1970, les occupations de grandes propriétés par les paysans se comptaient par centaines. Un travailleur sur trois était syndiqué. Les syndicats paysans, légalisés en 1967, regroupaient des dizaines de milliers de membres. C'est dans ce contexte que les élections présidentielles de septembre 1970 donnèrent la victoire à Salvador Allende, un dirigeant socialiste, vieux routier du Parlement.

Allende était le candidat de l'Unité populaire, une alliance formée un an auparavant qui regroupait le Parti socialiste, le Parti communiste, parti le plus implanté dans la classe ouvrière, le Mapu (Mouvement d'action populaire unitaire), une scission de gauche du parti démocrate-chrétien, et le Parti radical. Cette élection souleva l'enthousiasme de

la population. Allende salua « un nouveau tournant de l'histoire », la « marche vers le socialisme » par la voie démocratique. Des dirigeants syndicaux appartenant au PC ou au PS entrèrent au gouvernement.

Dans les mois qui suivirent, des mesures sociales furent effectivement prises : les salaires les plus bas augmentèrent, le droit à la retraite fut étendu, les pensions minimales relevées, l'accès aux soins amélioré. Des logements furent construits et les loyers furent limités. Mais Allende était soucieux de respecter la légalité bourgeoise et de ne pas brusquer le patronat. Les nationalisations de secteurs de la production devaient s'accompagner de l'indemnisation des propriétaires, à l'exception des riches compagnies américaines du secteur du cuivre.

Cependant, face à la résistance des possédants, les travailleurs se mobilisèrent : grèves, occupations de terrains pour installer des sans-logis, organisation des petits paysans et des ouvriers agricoles pour accélérer une réforme agraire considérée comme trop timorée.

Allende tenta de calmer l'élan que son élection avait encouragé. Mais cette montée de la combativité des classes populaires inquiétait la bourgeoisie chilienne. Loin de faire confiance au gouvernement pour y mettre un terme, elle commença à mener des campagnes pour déstabiliser le pouvoir.



Allende devant les mineurs d'El Teniente.

L'offensive de la réaction soutenue par les États-Unis

En octobre 1972, la réaction passa à l'attaque, organisant des manifestations massives, pendant que les groupes d'extrême droite multipliaient les actions terroristes. Le patronat se lança dans l'épreuve de force, avec l'appui en sous-main du président Richard Nixon et de la CIA, organisant une grève des transports routiers. Les camionneurs chiliens, pour la plupart des petits entrepreneurs, entraînent dans leur sillage une partie de la petite bourgeoisie hostile au gouvernement et réussirent à asphyxier le pays.

Les travailleurs réagirent, empêchant la paralysie complète du ravitaillement. Ils continuaient à faire confiance à Allende, alors que celui-ci ne cessait de faire des concessions à l'opposition. Allende accepta ainsi l'entrée au gouvernement de trois généraux. L'armée était ainsi cautionnée par le pouvoir et par les dirigeants des organisations ouvrières. Deux dirigeants du Parti communiste côtoyaient leurs futurs bourreaux dans ce gouvernement.

Le 29 juin 1973, une première tentative de coup d'État échoua. Les travailleurs réagirent immédiatement, occupant les usines et constituant des brigades de surveillance. Mais, face à la menace qui demeurait, Allende continua à couvrir l'armée et à promettre qu'elle resterait loyale. Les dirigeants des partis de gauche canalisèrent la mobilisation populaire afin qu'elle reste dans la limite du soutien au gouvernement. Lorsque le 11 septembre les chars sortirent de nouveau

dans les rues, les travailleurs se retrouvèrent ainsi sans plan, sans direction et sans armes.

Salvador Allende lui-même mourut lors de l'attaque du palais présidentiel par l'armée. Le coup d'État signait l'échec d'une politique qui avait cru pouvoir faire accepter quelques réformes à la bourgeoisie, en lui garantissant que les revendications populaires seraient contenues et au besoin réprimées. La bourgeoisie chilienne et ses protecteurs impérialistes, eux, préféraient se fier à la manière forte et à la répression sanglante de l'armée. Le gouvernement d'Unité populaire, qui s'était bien gardé de s'attaquer à celle-ci et l'avait même cautionnée, avait désarmé d'avance les travailleurs et le peuple qui lui avaient fait confiance, et les avait livrés à leurs égorgeurs.

Aline Retesse

À lire sur le Chili

Le Chili : de l'Unité populaire à la dictature militaire (1970-1973)

Brochure du Cercle Léon Trotsky du 27 septembre 1985 – 1,50 euro

Chili : un massacre et un avertissement

Réédition de la brochure de Lutte ouvrière publiée pour la première fois en 1973 – 3 euros

Chili 1970-1973 : Allende désarme les travailleurs, l'armée les massacre

Aux éditions Les Bons Caractères, par Christian Gasquet – 8,20 euros



Manifestation de soutien à Allende lors de sa campagne de 1964.

Assurance maladie : **intox gouvernementale**

Aurélien Rousseau, ministre de la Santé, confirme l'intention du gouvernement de faire passer dans le prochain budget de la Sécurité sociale, le doublement du « reste à charge », c'est-à-dire de ce que les malades doivent payer de leur poche.

En effet, le gouvernement prévoit de doubler les franchises médicales. Celle sur les médicaments passerait de 50 centimes à un euro. Et celle sur la consultation chez le médecin passerait à deux euros. Même si le gouvernement promet

de maintenir le maximum de 50 euros par an, cela revient bien à faire payer les malades pour faire des économies.

Depuis des décennies, tous les gouvernements ont procédé de la même manière. Cela consiste à

préparer les esprits dans la population par une campagne qui culpabilise les patients pour faire passer la pilule d'une politique destinée à les faire payer plus en étant moins remboursés.

Digne héritier de ses prédécesseurs, le gouvernement est en campagne. Après le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, le ministre des Comptes publics, Thomas Cazenave, c'est au tour de celui de la

Santé, Aurélien Rousseau, de jeter l'opprobre sur les malades qui achèteraient trop de médicaments et les médecins qui donneraient trop d'arrêts maladie. Malades et médecins sont rendus responsables et devraient se serrer la ceinture pour dégager des recettes pour la Sécurité sociale.

Et comme le restant à charge est plus faible en France que dans les autres pays, ministres et média

répètent en boucle que les médicaments sont « quasi gratuits » en France. C'est une propagande mensongère. En réalité, l'intégralité du financement de l'Assurance maladie repose sur les travailleurs : tout ce qui est versé sous forme de cotisations, salariales ou dites « patronales », ce sont eux qui l'ont produit.

Le capital en réalité ne paie rien... et il en profite !

Joséphine Sina

L'Île-Saint-Denis : un relogement correct pour tous !

Trois semaines après l'incendie meurtrier du 19 août dans un immeuble de l'Île-Saint-Denis, des habitants refusent de retourner chez eux, à cause de l'insalubrité de leur appartement et aussi par peur, la tour ayant connu deux incendies en deux ans.

Très peu de locataires ont pour l'instant été relogés. Les appartements de ceux qui habitent au-dessus du 9^e étage, où l'incendie s'est déclaré, sont détruits ou fortement endommagés, ainsi que ceux du 8^e étage.

Ils sont pour la plupart à l'hôtel, plus précisément ballottés d'hôtel en hôtel, de nombreuses chambres étant réservées pour la Coupe du monde de rugby. Mais ils pourront y rester aux frais de l'office HLM, Seine-Saint-Denis-Habitat, tant qu'ils ne sont pas relogés.

En revanche, pour la plupart des habitants du bas de la tour jusqu'au 7^e étage, l'office HLM a cessé de payer l'hôtel vendredi 8 septembre, les contraignant à retourner dans leur appartement contre leur volonté. Certains appartements n'ont pas de gaz, donc pas d'eau chaude. D'autres, à cause de la grande quantité

d'eau qui a été nécessaire pour éteindre l'incendie, ont des cloques aux murs et aux plafonds et même des fissures, le sol est déformé et des portes ne ferment plus. Il y a aussi des mouches et une odeur de pourri dans la cage d'escalier, venant du haut de la tour. Et il n'y a pas d'ascenseur pour le moment, même si l'office HLM a mis en place un service de portage.

Les habitants n'ont pas confiance au niveau de la sécurité incendie. L'enquête sur les causes du sinistre n'est pas terminée, même si le procureur dit privilégier la piste de l'incendie criminel. Elle a surtout comme conséquence de dédouaner l'office HLM, ce que les habitants n'acceptent pas. D'autant que pour l'incendie d'il y a deux ans, ils n'ont jamais été informés des causes du départ du feu, situé dans les parties communes, comme

cette fois-ci.

Les habitants ont rapidement organisé un collectif qui reste mobilisé, avec l'aide du DAL (Droit au logement). Un rassemblement de plus de cent personnes

a eu lieu au centre-ville. Ils ont aussi occupé deux nuits la loge de Seine-Saint-Denis-Habitat. Et pour la suite, ils sont déterminés à ne pas se laisser mépriser.

Correspondant LO

Lorient : une expulsion qui passe mal

Mardi 29 août, cinq des six membres d'une famille albanaise installée depuis quatre ans et demi à Lanester, près de Lorient, déboutée du droit d'asile, ont été expulsés du territoire français. Au petit matin, les deux parents ont été interpellés, menottés sous les yeux de leurs enfants et emmenés par la police.

La famille a été contrainte de rejoindre l'Albanie, laissant l'aînée, Audiola, seule détentrice d'un titre de séjour, totalement désemparée à Lanester. Effondrée, cette étudiante en deuxième année d'école d'infirmière à Lorient, n'a pu qu'assister, impuissante, à l'arrestation de ses parents et frère et sœurs. Cette expulsion a provoqué l'indignation des voisins,

amis de la famille, lycéens. À l'appel d'une quinzaine d'organisations, plus de 400 personnes ont manifesté leur colère samedi 2 septembre dans les rues de Lorient, exigeant le retour de la famille d'Audiola.

Un collectif s'est constitué avec notamment des jeunes du lycée où étudiaient les enfants expulsés et il ne compte pas en rester là. Ce cas n'est pas isolé puisque mardi 29 août, vingt-deux demandeurs d'asile résidant dans l'Ouest ont été reconduits à Tirana. Un charter a décollé de Rennes, dans le cadre d'une expulsion coordonnée convenue avec les autorités albanaises. Cela ne la rend pas moins odieuse.

Correspondant LO



Argenteuil : les sans-abri priés d'aller voir ailleurs

Fin juillet, au cœur de l'été, en douce, la municipalité LR d'Argenteuil a fermé le Centre d'hébergement d'urgence destiné aux personnes sans abri.

Il y a une quinzaine d'années, la municipalité PS d'alors avait transformé les locaux d'une friche en centre d'accueil destiné aux personnes sans abri qui sont très nombreuses sur la commune. Plusieurs d'entre elles sont mortes isolées sur la voie publique ces dernières années. Le centre permettait un hébergement de nuit pour 18 personnes, et accueillait quotidiennement en

une journée plus d'une centaine de personnes qui y trouvaient douche, toilettes, nourriture, aide et réconfort de la part d'agents municipaux.

Le collectif de défense du Centre n'a pas réussi à empêcher sa fermeture. Depuis, il tente de surmonter la déshérence des personnes sans abri en leur apportant nourriture et soutien, alors que la municipalité n'a tenu aucune

de ses promesses de s'occuper des utilisateurs de la structure.

Derrière cette fermeture, il y a un projet immobilier sur un terrain très proche de la gare. Et il y a aussi la politique d'une municipalité particulièrement réactionnaire, dont le maire actuel s'était fait largement connaître en 2007 dans l'affaire du Malodre, un répulsif utilisé pour empêcher des sans-abri d'occuper certains lieux de la voie publique.

Correspondant LO



Rassemblement du 2 septembre à Lorient.

Medef : l'appétit sans limite du patronat

Le nouveau président du Medef, Patrick Martin, a répondu mardi 5 septembre sur Franceinfo aux questions des journalistes.

La première actualité constatait que les salaires de base, fixés dans les conventions collectives et censés garantir aux salariés un salaire minimum, étaient en réalité une fiction. Dans 150 branches, ce salaire de base est inférieur au smic, ce qui veut dire que les conventions collectives, en matière salariale, et pas seulement pour les plus bas salaires, n'ont plus aucune réalité. Patrick Martin, fier de lui, a annoncé qu'après négociations il ne resterait à ce jour « que » 80 conventions collectives dont les minimas restaient inférieurs au smic.

Parler de négociations pour le fait qu'une partie du patronat, au bout de dizaines d'années, ait accepté de se soumettre à la loi nécessite un certain culot. Et, comme il l'a avoué lui-même, cela ne lui coûte rien : le patronat était tenu de verser malgré tout l'équivalent du smic, au moins sous forme de prime. Quant aux dizaines de branches professionnelles qui n'ont même pas fait cet ajustement, le patron du Medef dit qu'il faut laisser faire la « négociation ». Et, à la question de l'indexation automatique des minimas des conventions collectives

sur l'évolution du smic, il a réservé la même réponse. Comme si les parlottes pouvaient remplacer les augmentations de salaire.

Patrick Martin a aussi dénoncé le fait que, selon lui, l'augmentation du smic provoque l'écrasement des grilles de salaires. Bien sûr, s'il n'augmente pas les salaires pendant des années, un nombre croissant de travailleurs se retrouvent au salaire minimum. Au fond, le patronat préférerait tout simplement que les augmentations du smic ne suivent plus la hausse des prix. Pour finir, le patron du Medef a évoqué les milliards d'économies accumulés par l'Unedic, qui



gère l'indemnisation des chômeurs. Cette accumulation indécente découle des réformes promulguées par le gouvernement, avec la baisse voire la suppression des indemnités, pour des millions de travailleurs licenciés ou en fin de contrats précaires. Eh bien Patrick Martin a revendiqué que ces milliards

d'économies de l'Unedic, présents et à venir, se traduisent par de nouveaux allègements massifs de cotisations pour le patronat. Les patrons ne payent plus aujourd'hui que 7 % de cotisations sur les salaires inférieurs à 1,5 smic. Le Medef trouve que c'est encore trop.

Paul Sorel

Crèches : alertez les bébés !

Deux livres sur la privatisation des crèches viennent de mettre en lumière la dégradation continue des conditions d'accueil en crèche, en particulier dans les crèches privées. D'après les auteurs, le scandale est semblable à celui des Ehpad dénoncé dans le livre *Les fossoyeurs*.

L'enquête menée par les deux journalistes Gastaldi et Périsset, qui ont écrit *Le prix du berceau*, confirme ce que les salariés des crèches dénoncent depuis des années : ces lieux sont devenus des « usines à bébés » où la rentabilité prime sur le bien-être de l'enfant.

La responsabilité en incombe avant tout aux gouvernements successifs qui ont allégé les règles d'encadrement des enfants. Aujourd'hui, elles imposent

un professionnel pour cinq enfants ne marchant pas, et un pour huit enfants qui marchent. Les professionnels exigent, eux, un professionnel pour cinq enfants tous âges confondus.

À la fin des années 1990, c'est le gouvernement de gauche de Jospin qui a entamé la privatisation des crèches. La baisse des dotations de l'État aux communes a d'abord tari les moyens permettant d'ouvrir des crèches publiques.

Parallèlement, l'État a déroulé le tapis rouge aux entreprises privées en leur offrant des subventions pour l'investissement, qui viennent aussi des Caisses d'allocations familiales. Ces allocations font que, dans les crèches conventionnées, le reste à charge pour les familles est le même, que la crèche soit privée ou publique.

Des fonds d'investissement se sont vite engouffrés dans cette brèche : quatre groupes de crèches privées se partagent le marché, dont deux, Babilou et Les Petits Chaperons rouges, sont dirigés par de tels fonds, dont l'objectif est la rentabilité. Dans ce but, les crèches font du surbooking et vont



LAURENT GRANDGUILLOT/REA

même jusqu'à badger les enfants par heure. Les directeurs sont fortement incités à prendre un, voire deux enfants de plus que les capacités prévues, en misant sur l'absence d'un enfant. Ils prévoient également moins de repas. Certains parents se sont aperçus que leurs enfants avaient faim et se jetaient sur la nourriture une fois rentrés. De la même manière, certains directeurs font des économies sur les couches et poussent à ne pas changer les enfants.

Mais c'est surtout sur le personnel que les crèches font le plus d'économies. Les auxiliaires de puériculture sont mal payées et le gouvernement a assoupli les règles d'embauche, en autorisant du personnel non formé. Les salariés sont en nombre insuffisant et soumis à

des contraintes absurdes, comme celle de chronométrer le temps de repas des enfants. Dans ces conditions, du directeur à l'employé de ménage, les salariés craquent. Une directrice de crèche raconte que les subventions pour les jouets dépendaient de son taux de remplissage et ajoute : « À la fin, bêtement, je voyais des dollars au-dessus de la tête des enfants. Je me disais : "Il faut faire du chiffre, comme ça, on peut acheter des jouets, on peut faire des choses". C'est triste. »

La ministre Aurore Bergé s'est sentie obligée de réagir. Elle a convoqué la semaine prochaine les quatre grands groupes pour exiger des changements, dit-elle. Même les bébés savent qu'il n'en sortira rien !

Aline Urbain

Trottinettes et licenciements

Depuis le 1^{er} septembre, les entreprises Dott, Tier et Lime n'ont plus le droit de faire circuler leurs trottinettes électriques à Paris. Dott France a aussitôt licencié 51 salariés.

« C'est un moment très émouvant », a dit sans rire son directeur général, alors qu'il « fêtait » leur départ de locaux installés à Rungis dans le

Val-de-Marne.

Il reste pourtant à Dott 5 000 vélos circulant dans Paris et de nombreuses trottinettes dans plusieurs autres villes. La firme, créée aux Pays-Bas par deux patrons français, fait des dizaines de millions d'euros de profit mais, quand il s'agit de licencier, elle ne trotte pas, elle galope.

M. B.



TRITT/SCOOT

RATP : une grève des agents de station

Le 8 septembre, jour de l'ouverture de la Coupe du monde de rugby, les agents de station de la RATP ont fait grève, voulant dénoncer les bas salaires, le sous-effectif, les conditions de travail dégradées et plus généralement le mépris de la direction à leur égard.

Le mécontentement montait depuis longtemps mais ce qui a mis le feu aux poudres est la décision de la direction d'attribuer aux agents de station une « prime Coupe du monde » inférieure à celle des conducteurs, qui plus est, assortie de telles conditions que la majorité des agents n'en verront pas la couleur. Avec des salaires à peine au-dessus du smic en début de carrière et l'inflation galopante, beaucoup d'agents comptent sur les primes

pour compléter la paie, mais c'est surtout la différence de traitement qui a choqué.

La direction a tenté au maximum de décourager les grévistes. Castex, le PDG de la RATP, s'est répandu dans la presse pour dire que la grève touchait moins de 10 % des effectifs et qu'elle n'aurait pas d'impact. Sur certaines lignes, les directions locales ont téléphoné directement aux grévistes, qui sont obligés de se déclarer à l'avance, pour essayer de les dissuader.

Malgré cela, environ 25 % des agents étaient en grève le 8 septembre, sans compter de nombreux autres qui se sont arrangés pour ne pas être là le jour J.

Bien sûr, une journée de grève même réussie ne suffira pas à arrêter durablement les attaques permanentes de la direction. Mais ceux qui ont tenu à réagir ont relevé la tête et c'est tant mieux, car les manœuvres de division de la direction se sont retournées contre elle. Les problèmes d'effectifs, de salaire sont communs à tous les secteurs de la RATP, et l'exemple des agents de station a de quoi donner des idées à bien d'autres.

Correspondant LO

Santé : la prévention se noie dans l'alcool

À l'occasion de la Coupe du monde de rugby, le ministère de la Santé avait chargé Santé publique France de réfléchir à une campagne de prévention à l'attention du public présent dans les stades ou devant les retransmissions.

En prévision des troisièmes mi-temps plus ou moins arrosées des supporters fêtant la victoire ou pleurant la défaite de leurs équipes, l'agence devait donc élaborer une campagne sur le thème « alcool et rugby » avec pour slogan « Ne laissez pas l'alcool vous mettre KO ». Eh bien, la campagne de prévention restera dans les cartons. Du côté du gouvernement on nie tout lien avec les pressions que pourraient exercer les alcooliers,

en particulier l'industrie viticole et on explique même qu'une campagne ciblant spécifiquement les jeunes et leur rappelant qu'on peut boire aussi de l'eau en soirée sera plus utile. Le fait que des alcooliers figurent parmi les sponsors de l'événement sportif, comme Cordier, filiale du géant agricole InVivo, n'aurait bien sûr rien à voir avec cette décision, fruit d'un désir d'efficacité !

La volte-face peu courageuse du gouvernement

s'explique, selon l'association Addictions France par le fait que les campagnes à destination des jeunes ou des femmes enceintes dérangent moins les alcooliers, étant destinées à un public ciblé et non à la population en général. Auprès de cette dernière, le lobby du vin tolère à peine qu'on parle du danger d'une consommation excessive, et encore moins qu'on désigne l'alcool comme un facteur de risque pour la santé.

Au stade comme ailleurs, les profits et le poids économique des alcooliers pèsent décidément plus lourd que la santé de la population.

Nadia Cantale

Papeterie de Condat Dordogne : non aux licenciements !

Depuis juillet, les travailleurs de la papeterie de Condat au Lardin-Saint-Lazare en Dordogne ont multiplié les actions pour faire reculer leur patron sur la fermeture d'une ligne de travail, la ligne 4. Si la ligne ferme, il ne restera plus qu'environ 200 travailleurs sur les 380.

En 1993, l'usine employait 1 200 travailleurs qui ont été rachetés par une multitude de groupes dont La Cellulose du Pin (Saint-Gobain) puis le groupe Jefferson Smurfit. Depuis 1998, c'est le groupe Lecta qui en est le propriétaire. Celui-ci a sept centres de fabrication en France, en Italie et en Espagne où il est basé, et il est présent dans dix pays pour vendre son papier.

Les vagues de licenciements se sont succédé : 104 en 2007, 144 en 2013 et 150 en 2015. En 1992, 1 200 travailleurs produisaient 200 000 tonnes de papier, en 2013, à 658, ils en produisent plus de 540 000 tonnes !

Chaque fois que des licenciements ont été annoncés, les travailleurs se sont mobilisés et mis en grève avec

le soutien de la population de la région qui participe en nombre aux manifestations, donne à la cagnotte, ravitaille les piquets.

En 2020, Lecta a bénéficié de 30 millions d'euros d'aides publiques dont un prêt à taux zéro de la région Nouvelle-Aquitaine remboursable en 2027... à condition de maintenir les 400 emplois existants à l'époque.

Le groupe a empoché les aides et supprime quand même les emplois. Mais en plus, lorsqu'il réorganise sa production et licencie, les entreprises sous-traitantes dont il est le donneur d'ordres sont touchées et licencient à leur tour, c'est ainsi toute la région qui est sinistrée, sans que Lecta ait aucun compte à rendre !

Correspondant LO



Le piquet devant l'usine.



Nos lecteurs écrivent

Ehpad : le personnel et les vieux dans la galère

Je vous écris pour vous faire part de la situation de l'Ehpad où est hébergé mon père, qui a dépassé les 100 ans.

Lors du Comité de Vie Sociale (CVS) dont je fais partie en tant que représentant des familles et qui s'est tenu début septembre, la direction a reconnu qu'à partir du 14 juillet, les services n'avaient pas pu tenir. Pour permettre au personnel de prendre ses congés, faute de

moyens elle a dû fermer des lits, déplacer des personnes âgées d'un service à l'autre, regrouper les équipes et réorganiser les activités. Avec en plus, le problème de la canicule à gérer.

Mais début septembre, la situation reste toujours préoccupante. Car les quelques emplois temporaires d'infirmières libérales ou d'étudiants ont pris fin et le personnel reste largement insuffisant

pour revenir à la situation de juin. Dans un moment de lucidité, la direction a avoué que pour résoudre le problème, il faudrait embaucher et rendre les emplois attractifs, c'est-à-dire améliorer les conditions de travail et de salaires. Elle a aussi dit que ce ne sont pas les locaux et les lits qui manquent pour accueillir des personnes âgées. Rien qu'au Centre hospitalier du Mont-d'Or, près de Lyon, 200

lits actuellement fermés seraient disponibles avec tout le matériel nécessaire. Faute de lits, la direction a évoqué le maintien à domicile des anciens avant l'entrée en Ehpad. Cela reviendrait à laisser les familles gérer les problèmes. Il reste bien sûr les établissements privés mais comment faire lorsque les revenus sont insuffisants et que les prix proposés sont largement prohibitifs.

Cet exemple illustre

bien le fait que, malgré de belles déclarations sur le grand âge, le gouvernement se fiche que les anciens ne puissent pas finir dignement leur vie. Ce n'est pourtant pas l'argent qui manque. Il a bien su trouver 413 milliards pour le budget militaire. Mais entre les profits des marchands d'engins de mort et les conditions de vie des anciens, il a choisi !

Marcel L., Lyon-Écully

CNAV : réforme des retraites et sous-effectif

Le 1^{er} septembre, la réforme des retraites, rejetée par une grande majorité des salariés, entrainée en vigueur. Inutile de préciser que sa mise en place à la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) s'est faite dans l'urgence, avec des outils informatiques à peine mis à jour, sans parler des imprécisions de la loi et de ses dispositifs.

Le directeur de la CNAV quant à lui, interrogé par différents médias, raconte que tout est prêt et que les dossiers sont traités en temps et en heure, sans retard de paiement. La vérité, c'est que le travail ne peut être fait correctement. Avec un manque d'effectifs criant, les demandes de régularisations de carrière et les liquidations de pensions de retraite sont traitées avec retard. Beaucoup de dossiers ont été bloqués en attendant la promulgation des décrets et maintenant la direction demande qu'ils soient traités en urgence, en particulier ceux qui concernent la retraite anticipée pour carrières longues (RACL).

C'est cette catégorie qui a créé une polémique à propos de la clause de sauvegarde, c'est-à-dire la possibilité pour les assurés nés entre 1961 et 1963 de partir en retraite par anticipation en bénéficiant des mesures d'avant réforme. Car la direction de la CNAV demandait de ne pas prendre les devants et d'attendre que

les assurés en fassent eux-mêmes la demande.

Lors du dernier tchat en ligne, le directeur, très contrarié, avait du mal à cacher sa colère suite aux articles du *Canard enchaîné* et du journal *Le Monde*. Pourtant, cela fait des années que la direction de la

CNAV applique fidèlement les directives des différents gouvernements et diminue les effectifs.

Le résultat, c'est la suppression des accueils physiques, des dossiers traités dans l'urgence, avec une retraite sur sept comportant au moins une erreur financière, d'après la Cour des comptes. Cette même Cour des comptes, qui conseillait la réduction des effectifs, cite dans un dernier rapport la réduction des effectifs à la CNAV pour expliquer ce naufrage !

Correspondant LO

Sécurité sociale – Rennes : comment décourager les assurés

À la CPAM 35 à Rennes, l'accès des assurés aux guichets physiques se restreint. Hormis deux jours d'accès libre, encore faut-il ne pas habiter trop loin, il n'est plus possible de prendre un rendez-vous physique en ligne via le compte Ameli.

Il faut soit contacter le 3646 et patienter jusqu'à ce que quelqu'un décroche, soit se rendre sur Internet sur ameli.fr. Il

s'agit alors de franchir la difficulté du mot de passe de sécurité, de prendre un rendez-vous téléphonique et ensuite, mais seulement alors, qu'émander un rendez-vous physique à une date et heure disponibles !

Tout est fait pour décourager ! Et la direction de prétendre ensuite que les accueils sont moins sollicités. Ben voyons...

Correspondant LO



VALÉRIE VREL MAXPPP

Naf Naf : cochons de capitalistes

L'enseigne de vêtements féminins Naf Naf a été mise en redressement judiciaire. Les actionnaires actuels, qui ont déjà licencié, menacent l'emploi de tout ou partie des 660 salariés restants.

Fin 2019, Naf Naf totalisait 1 170 salariés et 234 magasins. Près de 500 emplois ont donc été détruits depuis. En mai 2020, quelques mois après son rachat par le groupe de confection turc SY et un an après celui de Sinéquanone, 220 salariés ont perdu leur emploi, en majorité dans les bureaux, et une vingtaine de magasins ont été fermés. En juin dernier, 27 postes ont à nouveau été supprimés. Aujourd'hui, le patron du groupe SY, qui déclare un chiffre d'affaires en croissance, propose au tribunal un plan de continuation, avec des fermetures de magasins et des licenciements que le tribunal annoncera avec la mise en redressement judiciaire.

Depuis 2020, la liste des enseignes liquidées ou redressées, avec leur lot de fermetures et de licenciements de salariés, s'allonge : Camaïeu, Kookaï, Gap, André,

San Marina, Kaporal, Jennyfer, Princesse Tam Tam, Comptoir des Cotonniers, Pimkie... Ces disparitions ou restructurations de nombreuses enseignes ont pour conséquence des destructions d'emplois massives et, c'est le but de la manœuvre, la concentration du capital des entreprises entre les mains de groupes industriels et financiers toujours plus puissants.

Les grands groupes capitalistes de l'habillement se renforcent, en dépit de l'affaiblissement des enseignes suite à la chute du pouvoir d'achat et à la concurrence effrénée entre vautours du profit. L'élimination des plus faibles renforce les plus forts, qui se pavent dans le tableau des plus grosses fortunes. Les perdants, eux, vont placer leurs capitaux ailleurs, pour préserver leur propre fortune.

Philippe Logier

Militant convoqué : patrons et juges contre les travailleurs

Le 6 septembre, la gendarmerie du Val-d'Oise a convoqué Sébastien Menesplier, secrétaire de la fédération des mines et de l'énergie de la CGT et membre du bureau confédéral de cette centrale syndicale.

Il était interrogé dans le cadre d'une enquête mettant en cause des centaines de militants syndicaux pour leurs actions contre la réforme des retraites. En mars, le courant avait été coupé quelques heures de façon symbolique à Annanay, ville dont le ministre du Travail, Dussopt, a longtemps été maire. Ce qui suffit pour lancer des accusations de mise en danger de la vie d'usagers...

Un rassemblement de soutien à ces militants s'est tenu pendant l'interrogatoire de Menesplier, donnant l'occasion de dénoncer

une criminalisation croissante de l'action syndicale et des protestations de rue, de la part des autorités.

Ainsi, au début de l'année, des manifestants contre la réforme des retraites ont connu des gardes à vue abusives destinées à leur faire passer l'envie de se rendre aux manifestations suivantes. D'autres manifestations sont tout bonnement interdites par des préfets. C'est le cas de protestations contre les violences policières, mais aussi contre les méga-bassines, ce qui a conduit neuf militants à subir, au tribunal de Niort,

un procès qui vient d'être interrompu et reporté. Localement, des maires prennent des arrêtés interdisant la distribution de tracts.

Des patrons, irrités par le contenu de certains tracts distribués aux salariés, portent parfois plainte.

Mais les entraves à l'activité militante et à la résistance à l'exploitation commencent souvent à l'intérieur des entreprises. Le patronat s'y fait justice lui-même, en sanctionnant ou en licenciant les travailleurs, syndiqués ou non, qui lui

donnent du fil à retordre. C'est par exemple le cas de plusieurs salariés de Disneyland Paris qui ont été actifs dans un mouvement sur les salaires juste avant l'été.

Autant d'attaques qu'il ne faut pas laisser passer !

Lucien Détroit



SYSPECO

Manifestants de l'EDF contre la réforme des retraites, à Nice, en janvier 2023.

Renault Sovab - Batilly : une rentrée chaotique

À l'usine Renault Sovab de Batilly, en Meurthe-et-Moselle, la production a repris plein pot le lundi 28 août, après quatre semaines de congé.

Les travailleurs du Montage et les caristes qui approvisionnaient les chaînes voyaient parfaitement qu'il manquait de nombreuses pièces pour assembler les véhicules, notamment côté mécanique. Mais pour la direction il n'était pas question de stopper la production de 740 Master par jour.

Au manque de durites, de serrures, de crémaillères, de sondes, de

pare-soleil, de sièges, de pièces mécaniques en tout genre, il faut ajouter des dizaines de véhicules sans liquide de frein, sans eau, sans pare-brise, du fait de machines en défaut ou en panne... Mais pas de problème, ça roule à fond. Ainsi par exemple, on peut voir des ouvriers sortir des véhicules en bout de chaîne, assis sur une chaise pliante Ikea en substitution des

sièges manquants, et avec des portes qui s'ouvrent dans les virages parce qu'il n'y a pas de serrure !

Il y a depuis plusieurs années une crise des composants électroniques, et régulièrement des crises d'approvisionnement. Les pièces viennent du monde entier en flux tendu et sont sur les routes ou dans des porte-conteneurs. Au moindre incident, la chaîne est rompue. Les manques de pièces sont récurrents au point qu'ils deviennent banals. Mais là, comme

certaines disent : « Cela fait 35 ans que je travaille dans cette usine et je n'ai jamais vu ça ! » Effectivement, à peine la production reprise, en l'espace de deux jours 1 100 Master envahissaient les parcs de l'usine, en attente de pièces ou de retouches.

Le quasi-blocage de la circulation entre la France et l'Italie suite à la fermeture du tunnel du Fréjus a été évoqué. Mais, en réalité, la direction, qui disait que tout allait rentrer dans l'ordre rapidement, a largement participé à organiser, si l'on ose dire, cette production chaotique. Sa nouvelle réorganisation de la logistique, avec ses critères d'économies et de productivité, au sein même de l'usine, a conduit au blocage de l'approvisionnement.

Tout cela n'empêche pas la direction de vouloir sortir la production coûte que coûte et à la cadence maximale, même si tous les parkings de retouche sont pleins, même s'il faut stocker des Master pas finis à 30 kilomètres de l'usine sur l'ancien aéroport de Metz-Frescaty !

À cela s'est ajouté, quelques jours plus tard,



un arrêt de production parce que l'usine Renault de Cléon ne peut plus fournir de moteurs, suite à l'inondation d'une usine en Slovénie qui ne livre plus les volants moteurs.

L'organisation du bazar fait décidément partie du fonctionnement de la production capitaliste.

Correspondant LO

Ferroviaire : une "nouvelle donne"... aussitôt reprise

En février dernier, à grand coup de communication, Élisabeth Borne annonçait en faveur du ferroviaire une « nouvelle donne. » Mais son plan de relance étatique de 100 milliards d'euros d'ici 2040 recherchait avant tout un effet d'annonce.

Il s'agissait en particulier d'enrayer la vétusté croissante du réseau. En effet, les coupes drastiques dans l'entretien des voies effectuées pendant plusieurs décennies ont entraîné la fermeture de milliers de kilomètres de lignes, et d'autres milliers de kilomètres sont en sursis. À l'heure où le réchauffement climatique

se traduit par un chaos grandissant, il est de plus en plus évident que laisser à l'abandon ce moyen de transport collectif est totalement irresponsable. Mais à peine six mois passés, Élisabeth Borne estime déjà que l'État n'ayant pas les moyens de ce financement, la SNCF devra l'assurer. L'argent public est d'abord destiné à la loi de

programmation militaire et au soutien direct au patronat et l'avenir de la planète passera après. Baptisé « Big Bang du ferroviaire », ce plan va finir comme bien d'autres en Big Crunch.

La SNCF, quant à elle, va continuer ce qu'elle sait parfaitement faire : augmenter le prix des billets, limiter le nombre de trains en circulation, réduire le nombre de cheminots et continuer de délaisser l'entretien des voies qu'elle ne juge pas rentables.

Christian Bernac

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal septembre 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

